

LA RUCHE ÉCOLE DE THÉÂTRE AMATEUR



LA RUCHE, QU'EST-CE ? UNE ÉCOLE DE THÉÂTRE AMATEUR QUI PREND AU SÉRIEUX VOTRE DÉSIR DE THÉÂTRE

C'est sur cette injonction d'Omar Porras, que nous souhaitons vous présenter notre approche pédagogique et théâtrale particulière.

Le respect, le plaisir, l'engagement, l'exigence, le sérieux et l'exubérance du gai savoir... Voici les piliers de notre charte artistique et pédagogique.

Depuis 2016, La Ruche enseigne, transmet « le théâtre » au travers de cours donnés par modules thématiques.

« LA RUCHE 24 – 25 » C'EST...

→ 1 ou 2 groupes de 8-15 élèves (en fonction du nombre d'inscriptions) formés par le pool des professeurs de La Ruche. Les places sont donc limitées.

→ Dans le cas où 2 groupes sont formés (à partir de 16 élèves), le corps professoral répartit les élèves dans les groupes.

→ **Deux échéances** sous la forme d'un plateau libre, d'un cabaret éphémère dans le foyer du théâtre vont jaloner la saison : ce sont *Les Petits Pots de miel*. Accompagnés par leurs professeurs, les élèves de La Ruche pourront éprouver sur scène, et devant un public avec un auteur, un texte ou un thème, les acquis des cours techniques. Ils seront présentés le 17.11.24 et le 06.04.25.

En 2017, La Ruche est structurée en association à but non-lucratif. Ses professeurs ont pour objectif de créer un programme avec des cours techniques afin de transmettre aux élèves des outils concrets et théoriques d'art dramatique, et d'insuffler l'esprit du collectif propre à une troupe de théâtre.

Issus de milieux socio-professionnels variés, les élèves (dès 17 ans) sont pris en charge par les comédiennes, comédiens, chanteurs, chanteuses, chorégraphes, toutes et tous sont pédagogues de leur art et aguéri-e-s à la méthode du Teatro Malandro.

→ Plusieurs modules thématiques de formation pure (12h à 24h chacun) jaloneront la saison, en parallèle des *Petits pots de miel*. Il peut s'agir de modules axant l'apprentissage sur la dramaturgie, le jeu masqué, le travail corporel ou le travail textuel, sur un-e auteur/autrice etc., selon les besoins pédagogiques et artistiques en accord avec le corps professoral.

LES PROFESSEURS...

Yves Adam, comédien, enseignant, *responsable pédagogique*
Mashal Arman, chanteuse lyrique, comédienne, pédagogue
Domenico Carli, auteur, metteur en scène, comédien, *directeur*
Jeanne Pasquier, comédienne
Marie-Evane Schallenberger, chanteuse et comédienne

... et d'éventuels professeurs invité-e-s

CONTRAT D'INSCRIPTION 24—25

**IMPRIMER, COMPLÉTER ET RENVOYER SIGNÉ
PAR E-MAIL, OU VIA L'ADRESSE POSTALE CI-DESSOUS
DÉLAI D'INSCRIPTION FIXÉ AU 05.09.24**

Adresse mail :
laruche@tkm.ch

Adresse postale :
LA RUCHE
p. a. Yves Adam
Route de Marin 5b
1000 Lausanne 26

Par la présente, je, soussigné·e _____,
m'inscris au cours de La Ruche, École de théâtre amateur.

J'ai pris connaissance du programme et des informations préalables à l'inscription
(contenu, calendrier et conditions générales (CG) ci-dessous) et m'engage à verser la somme
de CHF 1500.– pour 108 heures d'enseignement de septembre 2024 à mai 2025.

Je prends bonne note que suite à la rencontre avec une partie ou l'ensemble des professeurs
dans le courant du mois de septembre (uniquement pour les nouveaux élèves), je serai admis·e
dans le groupe qui correspondra le mieux à mes besoins.

Nom _____

Prénom _____

Né·e le _____

E-mail _____

Si mineur·e :

Nom/Prénom du représentant légal _____

Adresse postale :

Rue / Numéro postal / Localité _____

Téléphone _____

Nom de l'assurance accident

(obligatoire) _____

Numéro de police _____

→ Signature valable pour l'ensemble du document au bas de la page 5

CALENDRIER 24—25

GROUPE 1	GROUPE 2*	
14—15.09.24		INTRODUCTION
21.09.24	22.09.24	FORMATION
05.10.24	06.10.24	PRÉPARATION PETIT POT DE MIEL 1
19.10.24	20.10.24	PRÉPARATION PETIT POT DE MIEL 1
02.11.24	03.11.24	PRÉPARATION PETIT POT DE MIEL 1
16—17.11.24		FINALISATION PETIT POT DE MIEL 1
30.11.24	01.12.24	FORMATION
14.12.24	15.12.24	FORMATION
11.01.25	12.01.25	FORMATION
15.02.25	16.02.25	PRÉPARATION PETIT POT DE MIEL 2
08.03.25	09.03.25	PRÉPARATION PETIT POT DE MIEL 2
22.03.25	23.03.25	PRÉPARATION PETIT POT DE MIEL 2
05—06.04.25		FINALISATION PETIT POT DE MIEL 2
26.04.25	27.04.25	FORMATION
10.05.25	11.05.25	FORMATION

Sous réserve de modifications

*Uniquement si 2 groupes sont formés

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA RUCHE

1 INSCRIPTION

L'inscription se fait par écrit et doit être signée et retournée à La Ruche, École de théâtre amateur (courrier postal ou électronique).

Par sa signature, l'élève s'engage à respecter les termes des présentes conditions générales.

2 PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Le prix annuel des cours est de 1500.- CHF pour 108 heures de cours.

Ce montant comprend les frais d'écolage annuels ainsi que l'octroi d'une réduction du tarif d'entrée aux spectacles programmés au TKM (tarif « professionnel »), que nous fixerons d'entente avec le TKM et qui sera communiquée dès que possible.

Un premier acompte de CHF 600.- est à verser jusqu'au 10.09.24 afin de valider l'inscription. En cas de non-paiement, l'élève ne peut participer aux cours. Le solde du prix annuel est à payer au plus tard le 30.11.24.

Pour ce faire, vous recevrez après réception de votre inscription (dans le courant de l'été) un bulletin de versement sous forme « QR » qui vous permettra d'effectuer tous vos paiements à la Ruche.

L'élève (ou son représentant légal) prend acte que son inscription est définitive et reconnaît devoir à La Ruche, École de théâtre amateur, la somme de CHF 1500.- qui lui sera facturée. Le présent contrat vaut reconnaissance de dette au sens de l'article 82 de la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

3 PÉRIODES DE COURS

L'enseignement annuel dispensé comprend 108 heures de cours correspondant ainsi à l'équivalent de 18 jours de 6h (10h-17h) de cours entre septembre 2024 et juin 2025.

4 ENGAGEMENT

L'élève s'engage à fournir un travail assidu tout au long de l'année scolaire afin de faciliter la cohésion de la classe; il s'engage également à respecter les consignes données par les professeurs durant les cours.

5 ABSENCES

En cas d'absence de l'élève, celle-ci doit être signalée au professeur; les absences totales ou partielles ne donnent aucun droit à un remboursement, ni réduction ou report des cours manqués.

6 RÉSILIATION

Une résiliation de l'une ou l'autre partie en cours d'année ne donne droit à aucune réduction ni à un remboursement du prix annuel des cours.

En cas d'absence réitérées et insuffisamment justifiées d'un-e élève ou pour d'éventuelles divergences artistiques ou pédagogiques importantes entre les parties, La Ruche se réserve le droit de résilier le contrat sans remboursement.

Seuls les cas de force majeure (maladie / accident de longue durée ou déménagement) peuvent donner droit à un remboursement partiel du montant de l'écolage annuel. La Ruche se réserve la possibilité de demander un justificatif écrit.

7 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les concepts, textes, musiques, et autres documents de toute nature, ainsi que toutes autres créations et productions auxquelles l'élève aura participé d'une quelconque manière dans le cadre de sa formation appartiennent exclusivement à La Ruche, École de théâtre amateur. Cette dernière peut les utiliser librement dans le cadre de l'école, en particulier lors du spectacle de fin d'année. Toute autre exploitation se fera avec le consentement des intéressés. La mise en scène, de la structuration de l'idée à l'exécution, étant protégée par le droit d'auteur, l'élève veillera tout particulièrement au respect des droits de propriété intellectuelle appartenant à l'école.

Lieu et date

Signature

(si mineur-e : signature du représentant légal)
